

Image not found or type unknown



Retour au pays d'origine avec un visa périmé.

Par **lillie78130**, le **03/08/2015** à **16:17**

Bonjour.

Un ami chilien est venu en France avec un visa touristique de trois mois. Sachant que son visa s'est périmé depuis quelques jours, j'aurais aimé savoir si cela pose problème pour sortir de l'aéroport (pour retourner au Chili) s'il y a une amende à payer ou s'il faut d'abord passer par la préfecture pour régulariser sa situation afin de ne pas rester bloqué à l'aéroport et perdre le billet.

Merci de votre aide,

Cordialement.